

Syndicat d'Initiative de Puy-Saint-Martin

Fiche Circuits « Charivari » (balisage : 6) (7,2 km) et « Les Ours » (balisage : 6A) (7,4 km) (2h30) (dénivelé : 269 m)

Parcours commun Charivari (6) et Les Ours (6A)

Devant la Mairie, prendre la rue du 19 mars 1962 (route de Manas) ; traverser la D6 (Grande rue) ; monter la rue du Bourg puis, à droite, la rue des Remparts. Emprunter, à gauche, la Montée Portal en pavés ; ensuite, prendre à droite la Montée des Genêts et, tout de suite à gauche, le chemin du Belvédère. Passer devant le puits (à droite), vraisemblablement partie de l'ancien château médiéval, puis, de suite, monter le sentier à droite. A l'intersection, prendre à gauche puis, de suite, à droite à l'embranchement suivant. Monter jusqu'au mur du cimetière. Prendre à droite le chemin du Belvédère qui entoure les ruines d'un château gravement endommagé au 17^e siècle lors des guerres de religion qui opposèrent catholiques et protestants.

Du belvédère (table d'orientation), belle vue à 180° sur la plaine de la Valdaine. Poursuivre la route et longer le cimetière par la droite. Laisser la Montée des Genêts à droite ; au carrefour suivant, descendre, à gauche, La Montée du Téron. En bas, suivre à droite le chemin des Ours. Au bout de ce dernier, après la dernière maison, prendre à droite jusqu'au gué du ruisseau de Charivari.

Charivari (6)

Prendre à gauche et traverser le Charivari. Monter, en forte pente, et retrouver le parcours des circuits 5, 6 et 32 de Puy-Saint-Martin et des circuits 19 et 70 de Roynac jusqu'à un grand champ. Prendre à droite le long du champ. Poursuivre tout droit jusqu'à la route d'Auriples ; l'emprunter à droite jusqu'à la D6. Traverser l'aire de pique-nique (point de vue sur la plaine de la Valdaine) puis prendre tout de suite à gauche un chemin qui descend en pente raide.

Continuer ce large chemin ; passer devant un réservoir ; continuer à descendre par Chantepedrix. Retrouver la D6 ; prendre à gauche la rue du 19 mars 1962 et rejoindre la Mairie.

Les Ours (6A)

Ne pas traverser et prendre à droite, puis traverser le ruisseau un peu plus loin. Le sentier, creusé, monte en lacets. A l'intersection, surveiller l'embranchement et quitter le grand chemin à gauche ; le sentier serpente le long de la falaise ; belles vues sur la « falaise des Ours ».

En haut de la montée, retrouver le grand chemin et prendre à gauche jusqu'au croisement ; prendre le 2^e chemin à gauche. Poursuivre tout droit jusqu'à un grand champ ; le contourner par la gauche. Au carrefour avec les circuits 5, 6 et 32 de Puy-Saint-Martin et les circuits 19 et 70 de Roynac, prendre à gauche et entrer dans le bois. A l'intersection, prendre à gauche ; faire de même aux 2 intersections suivantes ; descente en forte pente.

Au gué du Charivari, prendre 2 fois à droite et entamer le retour vers Puy-Saint-Martin. Laisser la Montée du Téron à gauche ; à l'intersection suivante, prendre à gauche le chemin du Moulin d'Aure. Ensuite, descendre la rue des Remparts et prendre la 2^e à droite, la rue du Bourg. Traverser la D6 et rejoindre la Mairie.